



Centre Communal d'Action Sociale
Procès-verbal
Du Conseil d'Administration du vendredi 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 21 janvier 2026, se sont réunis Salle du Pôle social à Dreux, sous la présidence de Monsieur Jacques DAUTREME.

Présents : Silvia COUSIN, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Nadine LEHOUX, Jacques DAUTREME.

Excusés : Pierre-Frédéric BILLET, Mounir CHAKKAR, Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMEN, Nadine CHOLIN, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Madame CABRITA, Directrice du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour,
2. Ratification du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 2025,
3. Création d'un Service Autonomie Mixte aide et soin,
4. Attribution de bourses d'études au profit d'étudiant(e)s en médecine,
5. Communications diverses.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constatée après avoir procédé à l'appel des membres à 18h00, la séance du Conseil d'Administration du 30 janvier 2026 ne peut se tenir.

Par conséquent, une nouvelle convocation sera adressée. Lors de cette nouvelle séance, le Conseil d'Administration délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 18h15.

Administrateur du CCAS

Jacques DAUTREME



La secrétaire de séance
Directrice du CCAS

Cécile CABRITA